

— On pouvait croire jusqu'à ce jour que l'histoire des chevaux de Diomède, qui mangeaient de la chair humaine, était une fable; mais voici ce qui s'est passé devant Saint-Eustache et la halle de la viande à la criée. Là se trouvait, à onze heures, un cheval de boucher attaché derrière la voiture d'un confrère, de laquelle sortait une culotte de veau. Or, le cheval attaché derrière cette culotte a été surpris dévorant à belles dents une des cuisses du veau. Il paraît que ce spectacle intéressait tout particulièrement les bouchers, car ils étaient là une vingtaine à regarder le cheval carnivore sans le troubler le moins du monde dans son déjeuner de veau cru. On parlait déjà de vendre ce cheval excentrique au Cirque pour le donner en spectacle.

— Il existe à Paris, en ce moment, rapporte le *Sport*, une individualité assez excentrique qui intéresse tous ceux qui le voient et qui sont mis au courant de son passé. On l'a surnommé *l'homme au chandelier*!

C'est un monsieur qui a été l'un des beaux de Paris, il y a plus de trente-cinq ans. A cette époque déjà sa fortune commençait à s'engager sur la pente qui conduit à la ruine.

Après avoir été homme du monde et pris son capital pour son revenu, c'est-à-dire consommé ce qu'il possédait, il avait vécu sur le crédit que lui avait fait son ancienne fortune; puis il se fit joueur, mais joueur loyal, ensuite il se mit à la tête d'une maison de jeu ou le plus clair de ses bénéfices provenait de l'argent que, selon la coutume, les joueurs laissent sous le chandelier. Pendant de longues années, ce produit a suffi à ses dépenses.

Un jour sa maison fut fermée par ordre. Il se trouva sans ressources; ses facultés s'en ressentirent, il tomba peu à peu dans un état de manie douce assez semblable à celle du célèbre Brummell vers la fin de sa vie. Brummell, lui, l'ancien camarade de Georges IV, croyait toujours, dans sa disgrâce, recevoir de hauts personnages. Il se levait de son siège se figurant reconduire le personnage dont il avait reçu la visite; arrivé à la porte extérieure de son appartement, il le saluait profondément: « Adieu, monsieur le duc; adieu, monsieur le prince; adieu, milord, » disait-il, puis il revenait très-gravement se replacer dans son fauteuil pour recommencer un moment après le même cérémonial qui s'adressait à des visiteurs imaginaires.

L'homme au chandelier a quelque chose de moins aristocratique dans sa manie, mais de plus triste peut-être, car il n'a pas les moyens d'existence que possédait encore Brummell. Jamais notre personnage ne sort sans avoir un chandelier dans sa poche. Partout où il se trouve, il retire son chandelier et le pose sur une table près de lui ou sur la cheminée de manière à attirer les regards, mais il ne dit pas un seul mot qui fasse allusion à ce qu'il fait. Comme le chandelier dans ses souvenirs est associé à des idées de profit, sa manie consiste à croire que les personnes avec lesquelles il se trouve vont mettre quelque chose sous le chandelier.

Il fait sa visite, et au moment de partir, soulève un chandelier avec une visible anxiété, et se retire joyeux si son attente a été heureuse. L'homme au chandelier est petit, il a les cheveux gris, l'œil vif, le nez d'une exquise finesse, le langage distingué et fluide. Il s'est trouvé en amateur au congrès de Vienne, où il a beaucoup vu le fameux Raily, le plus célèbre joueur des temps modernes, dont il parle souvent, si connu précisément par ses libéralités fastueuses au profit des chandeliers de son tapis vert. Les personnes qui connaissent le passé de l'homme

Ainsi, Mlle Zoé avait un amour de date plus fraîche que ma demande: voilà pourquoi elle voulait que la rupture vint de moi.

Tout bien considéré, je ne vis plus d'inconvénient à satisfaire les désirs de mademoiselle Zoé: je n'étais point d'humeur à poursuivre la possession d'une femme dont le cœur appartenait à un autre, et ma fierté s'accommodait assez d'un rôle qui m'épargnait l'humiliation du congé.

J'écrivis donc à monsieur Desvignes que des motifs impérieux me forçaient de renoncer à l'honneur de son alliance, et je repartis dès le lendemain pour Paris.

Quinze jours après, une lettre de faire part m'annonçait le mariage de Mlle Zoé Desvignes avec M. Danglade.

Vauginet, arrivé à cet endroit de son récit, avait les joues empourprées et les yeux flamboyants. Tout à coup, son poing convulsivement fermé, s'abattit à plusieurs reprises sur la table avec une telle impétuosité que les assiettes, les verres et la carafe, entrant en danse, allaient sauter à terre si je n'avais été assez prestre pour les retenir.

— Oui, s'écria-t-il, Danglade en toutes lettres, Danglade, ce bâton jeté dans toutes les roues de mon existence, cet écueil vivant contre lequel ma destinée est de me briser à chaque pas! La situation n'est plus tenable, il faut que j'y mette un terme, dussé-je m'expatrier et chercher une retraite jusqu'aux sources du Missouri, dans les vallées inhabitées des montagnes Rocheuses, si je ne parviens à tuer Danglade, ou à me faire tuer par lui!

Vauginet se tut et s'absorba dans une profonde rêverie, les coudes appuyés sur la table, la tête plongée dans les deux mains.

au chandelier et sa situation actuelle manquent rarement cette occasion de lui venir en aide en flattant sa manie.

— On vient de célébrer à Beaugency une cinquantaine qui mérite d'être notée. Quand nous disons une cinquantaine, nous sommes bien modestes. Il s'agit d'un mariage qui remonte à soixante-dix ans. M. Lemaiguen n'a pas moins de quatre-vingt-dix ans et Mme Lemaiguen quatre-vingt-onze. Ils se sont mariés en 1786, et ont toujours vécu heureux et unis en dépit des révolutions.

Déjà l'année dernière, à ce qu'ils appellent leur cinquantaine, M. Lemaiguen disait tout haut que c'était la dernière fois qu'il fêtait cette date heureuse et qu'il n'irait pas jusqu'au 70<sup>e</sup> anniversaire. « Tu n'auras pas de cœur, » répondit en souriant Mme Lemaiguen dont la vieillesse ne compte pas avec le temps.

— Un vol considérable vient d'être commis au préjudice de la compagnie d'Orléans, propriétaire des forges de Gaa, près Aubin. Dans la nuit du 20 au 21 janvier, un voleur s'est introduit dans le bureau de la caisse des forges et a soustrait, dit le journal le *Napoléonien*, une somme de 33,023 fr. en or et billets de banque. L'auteur de ce crime est activement recherché.

— Un procès civil, fort important par les questions qui y sont soulevées et la somme qui y est en jeu, agite en ce moment la population de Boulogne. Tous les membres d'une famille, très-étendue dans le pays, réclament à M. S..., conseiller à la cour de cassation, les domaines de l'ancienne baronnie d'Ordre, dont M. S... est entré en possession par alliance. Ces biens, d'après les demandeurs ne pouvaient pas sortir de la ligne masculine. Une circonstance assez remarquable, c'est que cette réclamation n'a été introduite judiciairement que dans les derniers jours du mois de juillet de l'année dernière, et que le 4 août suivant, la prescription aurait eu lieu.

— Un journal suisse mentionne l'effroyable fait que voici :

« Un affreux accident vient d'arriver à Appenzell. Un bûcheron était occupé dans la forêt à fendre un bloc; le coin en fer ne voulant pas mordir, il chercha à le retirer avec la main; il y réussit, mais malheureusement la main toute entière resta prise. Les cris poussés par cet infortuné restant sans écho dans la solitude, vaincu par la douleur, il se jeta, dans son désespoir, la hache et trancha la main prise dans le billot. Le malheureux n'a pas tardé à succomber à l'hémorrhagie. »

— On lit dans le *Punch*, qui est le *Charivari* de l'Angleterre :

« *Pétition d'un paysan anglais à son land-lord anglais.* — Le paysan anglais soussigné représente humblement à Votre Honneur :

« Que le pétitionnaire s'étant hasardé à prendre la liberté (veuillez le lui pardonner) de jeter un coup-d'œil dans les écuries de Votre Seigneurie (sans aucune mauvaise intention, je le déclare solennellement, je ne voudrais pas prendre une paille sans permission), il s'est aperçu que si la sollicitude, les soins bien entendus et la bonté ont jamais été manifestés envers les animaux, c'est bien dans l'écurie susdite de Votre Honneur :

« Que la résidence dans laquelle Votre Honneur place si humainement ses chevaux est bien bâtie, sèche, bien aérée, parfaitement pavée, bien pourvue d'eau, que l'écoulement des liquides y est parfait, la lumière bien distribuée, et que la créature qui ne serait pas contente d'une telle habitation ne peut être qu'une bête; »

« Que les dispositions prises pour la santé et

le confort des chevaux de Votre Honneur paraissent parfaites au pétitionnaire, et doivent rendre les animaux heureux à l'intérieur, et disposés à exécuter à l'extérieur tous les travaux que Votre Honneur peut leur imposer; »

« Que (contrairement à ce qui existe dans l'habitation du pétitionnaire, qui vous demande bien pardon de parler d'une pareille demeure), il y a des places séparées pour les chevaux de Votre Honneur, de sorte qu'ils dorment chacun à leur place, sans risquer de se gêner mutuellement; »

« Que le pétitionnaire, connaissant la bonté d'âme de Votre Honneur, qui se montre dans ces dispositions prises pour les animaux, et dans mille autres actes de Votre Honneur, pour ne pas parler de l'épouse de Votre Honneur et des jeunes ladies (auxquelles toutes je souhaite une bonne année, si je puis me permettre cette hardiesse), — prend la liberté de croire que Votre Honneur ne peut connaître que la chaudière du pétitionnaire est mal bâtie, humide, mal aérée, mal planchée et si froide que, pendant l'hiver, le seul moyen pour le pétitionnaire et sa famille de conserver un peu de chaleur et de ne pas mourir de froid, est de coucher pélemêle, les adultes, les enfants, les garçons et les filles, dans une seule et misérable chambre, dans laquelle ils sont à moitié empoisonnés par l'air corrompu, pour ne rien dire de plus qui puisse offenser la délicatesse de Votre Honneur.

« En conséquence, le pétitionnaire, pour lui, pour sa femme, pour ses quatre enfants déjà grands, pour ses cinq autres plus petits,

« Prie humblement Votre Honneur de vouloir bien gracieusement consentir A LE TRAITER COMME UN CHEVAL.

« Et le pétitionnaire priera et travaillera toujours, pour, &c. »

— On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« La ville de Mobile (Alabama) a été mise en émoi par le récit de cruautés inouïes exercées par le capitaine Harley, du trois-mâts anglais *Culloden*, sur la personne d'une jeune fille de vingt ans nommée McDonald, qui avait pris passage à son bord, avec 200 autres émigrants.

« Sur le point d'arriver au port, oubliant toutes les tortures que lui avait fait endurer le capitaine Harley, parce qu'elle n'avait point voulu céder à ses passions brutales, Mlle McDonald se réjouissait tout haut à l'idée qu'elle allait se trouver avant peu à l'abri des importunités et des cruautés de son bourreau.

« Celui-ci, à qui le propos fut rapporté, donna l'ordre à deux de ses lieutenants d'arroser incontinent l'infortunée passagère, assez osée pour se plaindre. Les vaillants marins anglais lui jetèrent à cet effet trois seaux d'eau à la figure, et, sans lui donner le temps de descendre dans sa cabine pour changer de vêtements, la conduisirent toute ruisselante devant leur digne capitaine.

« Harley fit alors subir un interrogatoire à la coupable. Cette dernière ne répondant pas, il s'empara d'une corde à nœuds, et commença à la frapper brutalement sur la tête et sur les épaules.

« La jeune fille, pour amortir les coups, s'entoura le visage de son châle; mais le brave Anglais le lui arracha et continua de plus belle son horrible besogne.

« Le supplice dura un quart d'heure, au bout duquel Mlle McDonald s'évanouit. Aucun des passagers, présent à cette scène, n'avait osé élever la voix pour protester.

« Mais là ne devait pas s'arrêter la vengeance de Harley.

« On monta une pompe sur le pont, ou la remplit d'eau salée, et un matelot la fit jouer sur la pauvre victime, « pour la ressusciter, » dit le capitaine.

« Dès que ces faits ont été connus à Mobile, un meeting d'indignation a eu lieu dans un des salons de la Battle-House, où demeure Harley durant son séjour à terre.

« Il a été arrêté et remis à un comité de vigilance qui aura à statuer sur le châtement à lui infliger.

« Nous souhaitons, pour notre part, que ce châtement soit exemplaire, et qu'il ôte à tout jamais aux capitaines de navire, l'envie de renouveler de pareilles infamies. »

## VARIÉTÉS.

### OPINION DES CHINOIS SUR LA MUSIQUE DES EUROPÉENS.

En vain s'efforceraient-ils de prouver aux Chinois qu'ils doivent trouver du plaisir dans une musique qu'ils n'en trouvent point; ils croiraient s'écarter des règles que prescrit la belle nature, dont ils se disent les disciples, si, pour flatter l'oreille, ils lui faisaient entendre une multiplicité de sons qui la fatiguent.

« Pourquoi jouer si rapidement, disent-ils, est-ce pour montrer la légèreté de votre esprit et l'agilité de vos doigts, ou pour plaire à ceux qui vous écoutent? »

« Si c'est la première de ces vues qui vous anime, vous avez atteint le but, et nous avouons volontiers que vous nous surpassez. Mais si c'est la seconde, nous ne voyons pas que vous en preniez le chemin.

« Vos concerts, surtout s'ils sont un peu longs, sont des exercices violents pour les exécutants, et de petits supplices pour ceux qui écoutent. »

« Il faut que les oreilles européennes soient construites différemment des nôtres. Vous aimez les choses compliquées; nous nous plaisons dans celles qui sont simples. Dans vos musiques vous courez souvent à perte d'haleine; dans les

nôtres nous marchons toujours à pas grave et mesuré.

« Rien ne fait mieux connaître le génie d'une nation que la musique qu'elle goûte. D'un esprit vain, futile et léger, il ne peut sortir que des productions qui lui ressemblent; et ces sortes de productions ne plaisent guère qu'à ceux qui sont marqués au coin de l'inconstance et de la légèreté.

« Nos anciens ne s'y méprenaient guère. Habiles dans la connaissance du cœur humain, ils étaient persuadés que rien ne le décidait mieux que le goût qu'il faisait paraître pour tel ou tel genre de musique. Nous ne les valons pas à beaucoup près; mais, héritiers de leurs écrits, de leurs préceptes, de leurs méthodes, nous croirons toujours, quoi qu'on nous dise, nous écarter des voies de la nature et des bonnes mœurs, quand nous adopterons une musique compliquée, confuse, sautillante, et dont les mouvements trop variés ne font que remuer le sang, sans pénétrer jusqu'à l'âme.

« Il en est de nos oreilles comme de nos yeux. Ceux-ci veulent se reposer doucement sur les objets, pour pouvoir reconnaître les beautés qu'ils renferment, les admirer et en être émus: celles-là, quoiqu'un peu plus promptes, veulent néanmoins être entraînées comme malgré elles, et sans travail, par les charmes d'une bonne mélancolie.

« Que diriez-vous de nous si, pour vous donner le plaisir de voir en peinture tout ce que les vingt-deux dynasties qui ont successivement gouverné notre empire, ont fait de grand et de remarquable, nous vous montrions dans un seul tableau cet amas confus d'actions de tous les genres? Pourriez-vous bien les y distinguer? Ne nous diriez-vous pas que vous voyez, à la vérité, des couleurs bien nuancées, des figures bien exprimées, mais tout cela si confusément, et d'une manière si compliquée, qu'elle n'imprime aucune trace distincte dans votre cerveau? »

« Ou bien encore, que penseriez-vous d'une personne qui, ayant toute l'histoire de notre empire en une centaine de tableaux, ferait passer rapidement sous vos yeux chacun de ces tableaux l'un après l'autre, et vous demanderait ensuite froidement si vous n'avez pas reconnu avec plaisir la vérité de ce qu'ils représentent, et si vous n'en avez pas admiré les beautés? »

« La réponse que vous lui feriez serait précisément la même que nous sommes tentés de vous faire, lorsque vous nous demandez si nous ne trouvons pas votre musique belle. Nous n'avons entendu, vous dirions-nous alors, qu'un mélange confus de sons hauts et bas, sans avoir pu distinguer en aucune façon ce qu'ils voulaient exprimer. »

Tels sont les raisonnements des Chinois modernes, et il est impossible de leur en faire sentir la fausseté. Victimes des préjugés d'une éducation qui leur enseigne que tout ce qui est bon se trouve chez eux, et que la musique inventée par leurs aïeux est ce qu'il y a de plus parfait au monde, ne connaissant d'ailleurs pour juges de leurs sensations que des organes stupides et émoussés, il se moqueront toujours de nous quand nous voudrions leur persuader que leur musique, pour être bonne, devrait être soumise aux mêmes règles et aux mêmes conventions que la nôtre. (France musicale).

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

## CHEVAUX ANGLAIS

Le sieur FERDINAND DELANGLE, marchand de chevaux à Mouveaux, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'arriver chez lui avec un transport de 15 bons CHEVAUX ANGLAIS de premier choix, propres à tout genre d'attelage. Ces chevaux seront visibles le mardi et jours suivants.

Il profite de cette occasion pour rappeler à MM. les amateurs qu'il vendra toujours à bonne garantie et qu'il rachète les vieux chevaux.

(2337)

## THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-du-Fontenoy.

ASSOCIATION DES ARTISTES  
SOUS LA RÉGIE DE M. ARISTIDE.

JEUDI 31 JANVIER.

1. ELVIRE ou LE COLLIER D'OR, dram en 3 actes.

2. LES ENRAGÉS, tableau villageois en 1 acte.

3. JEAN CALINET, chansonnette comique chantée par M. Collard.

4. LE PALETOT BRUN, comédie en 1 acte.

On commencera par le Paletot brun.

Ouverture des bureaux à 6 heures.

On commencera à 6 h. 3/4.

Prix des places : Première galerie et stalle de parquet, 1 fr. 50 c. Parquet, 1 fr. Amphithéâtre, 75 c. Parterre (assis), 50 c.

Toutes les dispositions sont prises pour que la salle soit convenablement chauffée.

J'attendis quelque temps avec assez de patience; mais, voyant que ses méditations menaçaient de se prolonger indéfiniment, je lui donnai, pour le réveiller, un léger coup sur l'épaule.

— Malgré l'attention que j'ai mise à l'écouter, lui dis-je, je n'ai pas vu figurer la moindre tasse de chocolat dans la longue histoire que tu viens de me raconter.

Vauginet se découvrit le visage et me regarda d'un air étonné :

— Qu'importe? me répondit-il.

— Cependant, je tiens à connaître la cause de ton duel.

— La cause! je viens de t'en dire vingt. N'en trouves-tu pas assez?

— Je commence à comprendre. C'est avec Danglade que tu l'es battu?

— Sans doute!

— C'est Danglade qui, sans le savoir, s'était emparé de ta table, au café?

— Toujours Danglade!

— Et la tasse de chocolat, qu'une erreur bien excusable lui a fait boire à ta place, n'a pas été le motif, mais seulement l'occasion de votre querelle?

— Justement, mon ami; c'est la goutte d'eau qui, si petite, soit-elle, suffit à faire déborder le vase.

MOLIERI.

GUANO DU PÉROU, garanti sur analyse. — En magasin à Paris: 33 fr. 70 les 100 kil., par livraison d'au moins 10,000 kilog.; 34 fr. par livraison au-dessous de 10,000 kilog. S'adresser au *Matériel agricole*, 35, rue Lafayette, à Paris.